



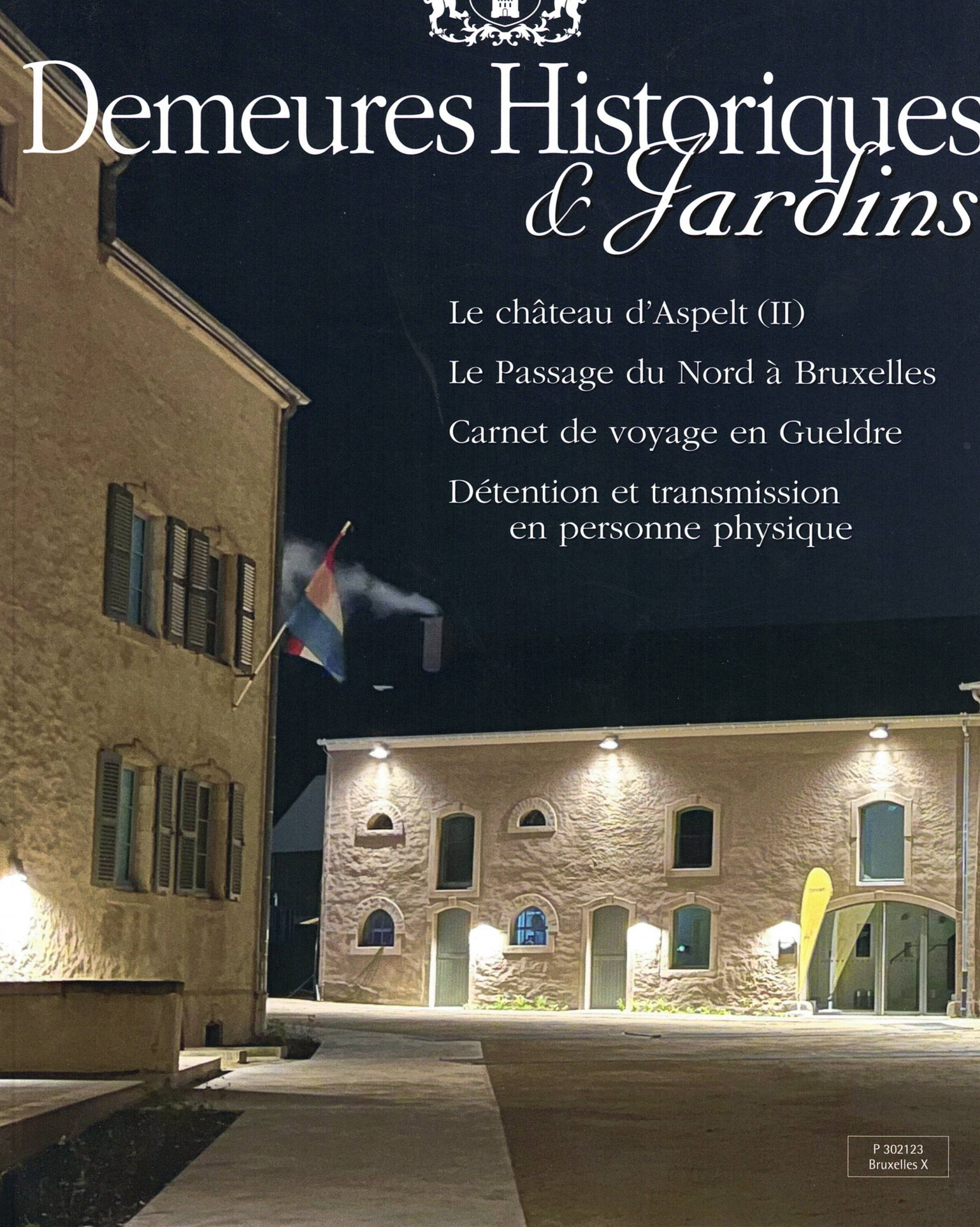
Demeures Historiques & Jardins

Le château d'Aspelt (II)

Le Passage du Nord à Bruxelles

Carnet de voyage en Gueldre

Détention et transmission
en personne physique



La Fondation « Patrimoine, Art et Histoire en Hainaut »

Un nouvel outil au chevet des richesses de notre passé

*Par François De Vriendt **



ILL. 1 - Les fondateurs
d'Au fil du Hainaut

Au printemps 2021, un magnifique retable sculpté du XV^e siècle quittait le château de Beaulieu, à Havré près de Mons, en vue d'être vendu à Bruxelles. Un ultime effort pour faire classer, en urgence, cette pièce gothique exceptionnelle, fut entrepris mais le dossier, pourtant arrivé à temps sur la table de la ministre compétente, n'aboutit pas. L'œuvre fut vendue et quitta dès lors le Hainaut dans lequel elle se trouvait fort probablement depuis des siècles. Cette affaire provoqua un traumatisme pour celles et ceux qui s'y étaient impliqués. Mais elle fut aussi un déclencheur, porteur d'énergie, d'idées et d'initiatives, qui suscita la constitution d'une fondation privée dénommée

Patrimoine, Art et Histoire en Hainaut, doublée d'une association homonyme, destinées l'une et l'autre à préserver et à valoriser le patrimoine hainuyer. En septembre 2023, cette fondation a été inaugurée au château d'Écaussinnes-Lalaing (ILL.2), en présence d'une petite centaine d'invités.

Une équipe soudée

Soutenue par le prince Guillaume de Croÿ, président d'honneur, la nouvelle structure bicéphale a été mise sur pied par six administrateurs – quatre historiens et deux avocats. Tous universitaires, ils s'intéressent de longue date au Hainaut et sont actifs dans diverses sociétés savantes ou musées de cette région. À côté de l'avocat François Derème (président), on trouve un autre juriste chevronné, Jehan de Lannoy, et quatre docteurs en histoire : Monique Maillard, conservatrice du patrimoine du Grand séminaire de Tournai ; Jean-Marie Cauchies, professeur émérite (UCLouvain) et académicien ; Gilles Docquier, conservateur au Musée de Mariemont ; et François De Vriendt, chercheur bollandiste. Ce petit groupe de passionnés (ILL.1) – c'est peu de le dire – est épaulé, au besoin, par des experts issus du monde de l'antiquariat, susceptibles d'évaluer l'intérêt d'une pièce spécifique (Laurence Lenne, Bernard De Leye, Sébastien Tercelin de Joigny), et d'un réseau, restreint mais efficace, de correspondants.

Protéger son patrimoine : une nécessité

Terre de traditions et de villes historiques de taille moyenne, le Hainaut, belge comme français, conserve un riche patrimoine, mobilier et immobilier. Il n'est pas anodin, à cet égard, de

ILL. 2 - Le château
d'Ecaussinnes-Lalaing
(photo F.-E. de Wasseige)



rappeler que cette région est celle qui compte aujourd'hui la densité la plus élevée de cercles ou de sociétés savantes centrées sur le passé, archéologique, historique, folklorique ou littéraire de localités précises. Preuve de cette vitalité: une cinquantaine de ces associations se sont regroupées au sein du centre *Hannonia*, qui fédère et coordonne certaines activités. Si l'intérêt pour le passé et pour le patrimoine, qu'il soit lointain ou récent, de nos régions est partagé par une partie substantielle de la population, il n'est cependant pas toujours suivi d'effets concrets sur le terrain. Loin de là. Combien d'œuvres n'ont-elles pas déjà quitté le Hainaut pour rejoindre des collections privées, parfois hors de Belgique, voire hors d'Europe? Qui ne connaît un tableau défraîchi, une statue érodée, une demeure historique, une chapelle, une potale ou un autre élément patrimonial qui menace ruine? Par ailleurs, la fermeture, croissante, d'institutions religieuses pose la question de l'avenir des œuvres que possédaient celles-ci. Les carences et les dégradations sont bien là. Le risque de dégradation, de destruction ou d'exode inquiète. Le manque de moyens (ou de volonté politique) des autorités publiques n'explique pas tout. L'indifférence, la méconnaissance et un certain déclin de la culture générale colportent eux aussi leurs effets néfastes sur le patrimoine matériel et, partant, sur le cadre de vie auquel il contribue.

Une Association pour sensibiliser et vulgariser

Succédant à une structure officieuse active depuis 2018, l'Association (A.S.B.L. homonyme de la fondation mais en abrégé *Au fil du Hainaut*) a pour but premier la promotion et l'éducation au patrimoine, à la culture, à l'histoire et aux arts

en Hainaut, ou en relation avec celui-ci. Pour ce faire, elle propose des activités mensuelles: conférences, rencontres avec des acteurs-clés de la gestion du patrimoine, visites d'expositions mais aussi de lieux exceptionnels souvent inaccessibles au public. Sur ce dernier point, l'Association entend se démarquer de la plupart des cercles d'histoire existants, en offrant à ses membres la (re)découverte *in situ* d'endroits méconnus ou insolites, d'accès parfois difficile. Châteaux, jardins, églises, mais aussi bibliothèques privées, musées, collections, galeries d'art et même ... brasseries anciennes font ainsi partie du programme. Les conférences sont toutes confiées à des spécialistes confirmés. À titre d'exemples, signalons celles données sur

les figures égyptiennes du Parc d'Arenberg à Enghien (M.-C. Bruwier), sur Jean de Haynin, seigneur influent et littérateur du XV^e s. (É. Bousmar), sur les enfants de résistants (L. van Ypersele de Strihou) ou sur des thèmes plus généraux comme l'avenir du marché de l'art ancien (Ph. Henricot) et le règne de Léopold III (H. Hasquin). Parmi les activités à venir, l'éclectisme sera de rigueur même si le Hainaut reste le principal fil rouge du programme: les porcelaines de Tournai au XVIII^e siècle (E. Urbain Ruano), les retables néogothiques exceptionnels de nos églises (N. Petit), le château de Boussu (M. Capouille), les brasseries aux XIX^e et XX^e siècles (P. Tilly) ou encore des visites des parcs et jardins des châteaux de Thori-

Jacques de Surhon, Frans Hogenberg (grav.), *Nobilis Hannoniae comitatus descrip[tio]* [Anvers], après 1572, MRM, Ac.2011/69 (© Domaine & Musée royal de Mariemont).



court, Attre et Belœil. Dans notre perspective, le Hainaut est considéré comme entité historique, ce qui explique que certains exposés portent sur la partie française de l'ancien comté, annexée à la France par Louis XIV dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Ces activités cherchent à sensibiliser nos affiliés à la richesse et à la diversité de l'histoire et du patrimoine hainuyers, loin des clichés parfois peu flatteurs qui prévalent sur cette province. Elles ont aussi la volonté de faciliter les échanges et de mettre en réseau les personnes intéressées, de près ou de loin, par ces sujets. Pour assurer une programmation de qualité, et assurer des moments de convivialité en marge de nos activités, l'Association fonctionne sur la base d'affiliations payantes annuelles.

Une fondation pour préserver et valoriser

Parallèlement au volet scientifique et pédagogique incarné par l'association, la fondation entend quant à elle mettre en pratique ces objectifs de conservation et de valorisation du patrimoine hainuyer. Celle-ci ambitionne en effet de détenir (en propriété ou autrement), de gérer, de faire restaurer tout bien mobilier ou immobilier présentant un intérêt patrimonial et un lien avéré avec l'art et l'histoire de l'ancien comté de Hainaut, et ce afin d'en assurer la transmission mais aussi l'accessibilité durable et pérenne au public (via des dépôts dans des lieux accessibles au public en ce qui concerne les biens mobiliers). Jouant à l'occasion le rôle de « lanceur d'alerte », la fondation se préoccupe aussi des biens menacés et aspire à contribuer à ce qu'ils puissent être mis en dépôt dans des institutions offrant toutes les garanties pour une bonne conservation. Cela a été fait, par exemple, à propos d'un Christ aux liens (ou Christ de pitié) du XVII^e siècle, jadis propriété des Franciscaines d'Hautrage qui a été confié en dépôt au Musée du Chapitre de Soignies. La fondation vise aussi à appuyer financièrement des projets de restaurations, comme c'est le cas actuellement pour une tête sculptée de saint Jean-Baptiste, provenant de l'ancien couvent des Sœurs noires à Mons et aujourd'hui confiée à l'Institut royal du Patrimoine artistique.

Si, pour l'heure, cette Fondation privilégie les arts décoratifs des époques médiévale et moderne, elle n'exclut en rien des œuvres plus contemporaines, y compris des artefacts significatifs liés au patrimoine industriel ou des

archives. Sa principale aspiration est de fédérer des spécialistes aux compétences complémentaires – historiens de l'art, archéologues, historiens, conservateurs de musées, collectionneurs, antiquaires, mais aussi juristes ou journalistes – autour de bâtiments ou d'œuvres délaissées afin de les protéger, et, au-delà, d'enclencher ainsi une réelle dynamique visant à mettre en lumière, autant que faire se peut, ces témoignages brillants de la richesse artistique du Hainaut. Car ces immeubles et objets, certes anciens, peuvent constituer les socles d'une nouvelle fierté pour l'avenir...

En savoir plus ?

Pour en savoir davantage sur les objectifs et les activités de notre association et de notre fondation, nous vous invitons à consulter notre site www.aufilduhainaut.be ou notre page Facebook.

* Docteur en Histoire, Histoire de l'art et Archéologie de l'Université de Namur, chercheur au sein de la Société des Bollandistes à Bruxelles



Inauguration, le 24 septembre 2023.

À noter dans vos agendas :

une visite coorganisée par l'A.S.B.L. Patrimoine, Art et Histoire en Hainaut et l'A.R.D.H. est prévue le dimanche 15 juin 2025 aux châteaux de Thoricourt et d'Attre.

Informations et inscriptions via le site www.dhj-hwt.be